

Pour un véritable changement !

La page est enfin tournée !

Il était temps car les cinq années que les personnes dites handicapées viennent de vivre ont été les plus difficiles depuis bien des décennies. Reste à présent à reconstruire ce qui a été détruit et à construire ce qui aurait dû l'être depuis 15 ans !

Tout d'abord, un état des lieux s'impose. Il sera facile à établir, le bilan réalisé par le Mouvement associatif ces dernières semaines exprimant très clairement les nombreuses lacunes et les remises en cause du dernier quinquennat.

Ensuite, mais très vite, il faudra reprendre de fond en comble la loi de 2005 dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». La reprendre sur le plan de la définition du handicap afin qu'elle soit en conformité avec les travaux de l'OMS et que les obstacles générateurs de situations de handicap clairement désignés soient ensuite levés selon un plan bien défini. La reprendre sur le plan de la responsabilité de l'État d'une part et des Collectivités d'autre part pour mettre fin aux inégalités territoriales qui n'ont cessé de se développer au cours de ces dernières années. La reprendre sur le plan des mesures à inscrire en matière d'accessibilité du cadre bâti d'habitation dont la loi de 2005, aussi curieux que cela puisse paraître, ne traite pas. La reprendre sur le plan des mesures à conforter en matière d'accessibilité de la Cité, de la voirie, et des transports. La reprendre sur le plan de la « compensation » pour permettre enfin une véritable autonomie, non seulement des personnes dites handicapées mais aussi des personnes âgées dites dépendantes. La reprendre sur le plan de la responsabilité de l'Éducation Nationale pour permettre enfin, avec les moyens ad hoc, la scolarisation de tous les enfants dits handicapés, et au-delà, de la formation tout au long de la vie. La reprendre sur le plan de l'emploi pour, dans le cadre d'une politique de l'emploi pour tous les citoyens, permettre aux travailleurs dits handicapés de faire valoir leurs compétences professionnelles et de pouvoir en vivre. La reprendre sur le plan des ressources pour accorder aux personnes dans l'impossibilité d'occuper un emploi en raison de la lourdeur de leurs déficiences, un revenu de remplacement digne qui ne peut qu'être égal au SMIC. La reprendre sur les plans de l'orientation, de l'accompagnement, et de l'accueil pour répondre au plus près des besoins et cesser ce scandale conduisant des milliers de familles à confier leur enfant à des structures bien loin de leur domicile, voire au-delà des frontières.

Mais tout cela ne sera possible que si le prochain gouvernement mesure bien que les situations de handicap vécues par des millions de nos concitoyens ne sont en grande partie que l'expression des contradictions de la société dans laquelle nous vivons et que si la majorité sortie des urnes entend s'engager dans une politique de transformation sociale en profondeur.

C'est tout l'enjeu des semaines et des mois à venir !

Vincent ASSANTE.
Président.

